

CONSEIL MUNICIPAL de LIORAC-sur-LOUYRE du mercredi 16 juin 2021

(En application de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales qui dispose que le compte rendu de la séance doit être affiché dans la huitaine)

Convocation du 10 juin 2021

Présents : 7
Absents : 2
Absents excusés : 2
Nombre de votants : 9

Etai^{ent} présentes et présents : Monsieur MONTEIL Jean-Claude, Madame OLLIVIER-OZBIR Muriel, Messieurs FAVRE Jean-Claude, THIBAUT Eric, BOYER Sylvain, MAURY Vincent, VOGLEY David

Etai^{ent} absents excusés : Monsieur THIERRY-WILKINSON Guillaume (pouvoir à Mme OLLIVIER-OZBIR Muriel.) Madame RIBEYRENS Annie (pouvoir donné à Eric THIBAUT)

Etai^{ent} absents : Monsieur DAMBIER Guillaume, Madame PEYRET-LACOMBE Aude.

Secrétaire de séance : Madame OLLIVIER OZBIR Muriel
Début de séance à 20 h 15

ORDRE du JOUR

- Lecture du compte-rendu du 26 mai 2021
- Agence Postale Communale (APC) : création de postes d'agent administratif – recrutement de 2 personnes à temps non complet
- Garderie Accueil de Loisirs : Création et modification de postes contractuels à temps non complet d'agent d'animation
- Multiple Rural : décision modificative budgétaire – bail commercial – frais d'avocat – équipement intérieur et extérieur – loyers – frais électricité – licence IV...
- Location logement de l'ancien Presbytère : bail communal – loyers
- Travaux toiture clocher de l'église : financement
- Organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021
- Questions diverses

Lecture du compte rendu du 26 mai 2021

Le Conseil, à la majorité valide le compte rendu.

Agence Postale Communale (APC) : création de postes d'agent administratif – recrutement de 2 personnes à temps non complet

Présentation des 2 candidatures :

Mme Marie-Christine BRUGAUD : pour 12h par semaine. L'indice proposé est 354 maj. 332 pour un taux horaire de 10,25EUR

Mme Céline GADEYNE, expérimentée, pour 8h par semaine, l'indice proposé est 359 maj. 335 pour un taux horaire de 10,35 EUR

Pour : 8

Abstention : 1

Garderie Accueil de Loisirs : Création et modification de postes contractuels à temps non complet d'agent d'animation

Mme Marie-Christine BRUGEAUD étant nouvellement employée à l'APC, son contrat à la garderie doit être modifié de 26h30 à 23h. L'indice 363 maj. 337 (taux horaire de 10,41 EUR) reste inchangé. Madame Céline GADEYNE serait embauchée sur la période finissant l'année scolaire 2020-2021 à l'ind. 354 maj. 332 au taux horaire de 10,25 EUR.

Le conseil, à l'unanimité, valide ses contrats

Multiple Rural : décision modificative budgétaire – bail commercial – frais d'avocat – équipements intérieur et extérieur – loyers – frais électricité – licence IV

Il est décidé d'investir pour l'équipement de la cuisine pour environ 6.500 EUR HT.

Le bail commercial est rédigé par un avocat. La licence IV est incluse dans le bail.

Le loyer mensuel est de 500 EUR.

Le locataire s'occupe de prendre un contrat pour remplir la cuve de gaz.

La commune fournira la peinture pour les murs intérieurs.

Le conseil, à l'unanimité, valide cette adoption.

Location logement de l'ancien Presbytère : bail communal – loyers

Le loyer est de 500 EUR pour une période définie jusqu'au 31 août 2021, date de fin de bail du multiple rural.

Le conseil, à l'unanimité, valide cette adoption.

Travaux toiture clocher de l'église

La DRAC a donné son avis pour que les travaux soient effectués par Dordogne Toiture ; La Direction Régionale des Affaires Culturelles finance les montants d'entretien à hauteur de 50% de 19.166,50 € HT, soit 9.583,25 €. Le Conseil Départemental financera à hauteur de 25%, soit 4.791,62 €. Le reste à charge pour la commune est de 4.791,63 €

Le conseil, à l'unanimité, valide cette adoption.

Organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

L'emplacement choisi sera la Mairie pour un bureau des élections départementales et la salle attenante à la Mairie pour le bureau des élections régionales.

8h-13h : JC. MONTEIL

DPT Sylvain BOYER / J.-Claude FAVRE / M. HENNION /

REG Annie RIBEYRENS / Michel TCHACAROFF / (6)

13 -18h : JC MONTEIL

DPT : Vincent MAURY / M. OLLIVIER / Milhan TCHACAROFF /

REG : E. THIBAUT / D. VOGLEY / Annie MAURY (7)

Questions diverses

Formation des cantinières du RPI

Le département subventionne la formation pour le manger bio et local pour répondre à la loi Egalim.

Un magimix sera subventionné à 100% par le CD.